

Textes réunis par Olga Spevak

Le syntagme nominal en latin

Nouvelles contributions

*Actes de l'atelier du Centre Alfred Ernout
Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 11 octobre 2008*

L'HARMATTAN
Paris 2010

Sommaire

| | |
|---------------------------------|----|
| Abréviations | 13 |
| Présentation de l'ouvrage | 15 |

L'ordre des composants du syntagme nominal

| | |
|---|----|
| Olga SPEVAK : Le syntagme nominal en latin : les travaux des trente dernières années | 23 |
| Chantal KIRCHER : L'ordre des mots dans quelques syntagmes nominaux de la <i>Guerre civile</i> de César | 41 |
| Olga SPEVAK : La place des déterminants et leurs combinaisons | 57 |
| Carlotta VITI : Observations on genitive word order in Latin | 77 |
| Antonio María MARTÍN RODRÍGUEZ : Quand le signifiant est aussi significatif : effets de sens dans l'ordre des mots du syntagme nominal chez Ovide | 97 |

Qu'est-ce qu'un syntagme nominal en latin ?

| | |
|---|-----|
| Christian TOURATIER : Qu'est-ce qu'un SN dans une langue sans article comme le latin ? | 121 |
| Arthur RIPOLL : Le syntagme nominal composé d'un substantif et d'un adverbe en latin | 139 |
| Colette BODELOT : Propositions complétives entrant en séquence avec un nom ou un syntagme nominal. Étude morpho- syntaxique et sémantique | 163 |
| Anna ORLANDINI et Paolo POCETTI : À propos des tournures exprimant une comparaison élativique (<i>melle dulcior</i>) et de leurs évolutions romanes | 183 |
| Carole FRY : L'ablatif absolu en syntagme nominal qualifiant : dynamique énonciative, tactique et iconicité | 199 |
| Index des auteurs modernes | 221 |
| Index analytique | 225 |

Le syntagme nominal en latin : les travaux des trente dernières années

Olga SPEVAK
Université de Toulouse 2

SUMMARY

The aim of this introduction is to discuss briefly the main questions related to the description of Latin noun phrases, with a focus on new contributions that have appeared in the last three decades. Apart from some more general aspects of Latin noun phrases, special attention is paid to problems with the classification of Latin adjectives, the placement of adjectives and determiners, genitive complements, as well as to discontinuity of noun phrases.

La notion de « syntagme nominal » est surtout utilisée dans les langues, comme le français ou l'anglais, qui disposent d'articles ; ces derniers accompagnent obligatoirement le nom pour le faire figurer dans un énoncé. Le latin est une langue sans article ; à un *syntagme nominal* du français – par exemple, *un cheval* – correspond un *nom* seul en latin : *equus*. Cependant, l'appellation de « syntagme nominal » y trouve sa pleine justification. À propos du latin, on entendra par « syntagme nominal » les constructions d'un « nom complexe », des combinaisons constituées d'un nom et d'une – ou plusieurs – expansion(s) : adjectifs, déterminants, compléments au génitif, propositions relatives, appositions, syntagmes prépositionnels (cf. Pinkster 1995 : 124). Les compléments de nom sont souvent facultatifs, mais, dans certains cas, ils sont obligatoires parce qu'exigés par la valence du nom régissant¹. Du point de vue syntaxique, le syntagme nominal est une

¹ Voir H. Pinkster (1995 : 92) et M. Bolkestein (1998). Par exemple, les compléments de certains noms d'action : *iustorum iniustorumque distinctio* (Cic. *Leg.* 2.13) « le discernement des justes et des injustes ». En outre, un ablatif de qualité *animo*, par exemple, nécessite l'emploi d'un adjectif : *infenso animo atque inimico* (Cic. *Verr.* 2.2.149) « avec des sentiments de haine et d'hostilité ».

combinaison d'éléments qui a la même fonction qu'un nom et constitue l'équivalent constructionnel d'un nom (Touratier 1994 : 432).

Dans les lignes qui suivent, j'essaierai de retracer les questions principales² concernant le syntagme nominal en latin, les aspects syntaxiques et sémantiques qui s'y rattachent et, tout particulièrement, la question de l'ordre des composants du syntagme nominal qui, dans les recherches modernes en ce domaine, tient toujours une place centrale.

1. Les études sur le syntagme nominal en latin

Avant tout, il importe de rappeler que pour H. Weil (1844 : 1), « traiter de l'ordre des mots est, en quelque sorte, traiter de l'ordre des idées » ; la place des éléments du syntagme nominal est, elle aussi, significative. À propos de l'ordre « ascendant » (terme régi – terme régissant) et de l'ordre « descendant » (régissant – régi), il s'est exprimé ainsi (Weil 1844 : 77) : « Le caractère de la construction ascendante est de bien faire sentir l'unité de la pensée, celui de la descendante est d'en montrer bien distinctement toutes les parties. » Une telle considération aboutira à la formulation du concept d'« emphase » par B. Ullman (1919 : 405), « moyen qui conduit le locuteur à placer un mot à une position proéminente », généralement à l'initiale.

L'approche « pragmatique » – comme on le dirait aujourd'hui – d'H. Weil ne trouvera de véritables continuateurs dans le domaine de la linguistique latine que beaucoup plus tard, dans les années 1980. Entre temps, les latinistes travaillant dans le cadre de la grammaire comparée – ou influencés par elle –³, tout en rejetant l'idée d'implications syntaxiques de l'ordre des mots en latin, ont regardé sa variabilité comme un effet de la stylistique et de la rhétorique⁴. Telle est aussi l'approche de J. Marouzeau, auteur de nombreux ouvrages sur l'ordre des mots en latin⁵ qui ont exercé

² Sans prétendre à l'exhaustivité, je me bornerai aux points principaux et aux travaux les plus significatifs dans ce domaine.

³ En outre, R. Kühner et C. Stegmann (1914 : 605) commencent leur section sur le positionnement des adjectifs par l'affirmation : « Selon une règle indo-européenne traditionnelle, l'adjectif épithète (y compris les numéraux) se positionne avant son nom. » Pour eux, l'adjectif est postposé lorsqu'il est « accentué ».

⁴ Par exemple, A. Meillet (1903 : 332-333 [1937 : 365]).

⁵ Son premier volume consacré à l'ordre des mots concerne le syntagme nominal (Marouzeau 1922), le deuxième, le verbe (1938), le troisième, les articulations de l'énoncé (1949) ; l'essentiel de ses recherches est résumé dans le quatrième volume (1953). J. Marouzeau a publié aussi de nombreux articles sur ce sujet. En outre, il convient de rappeler qu'il est auteur d'un *Traité de stylistique latine* (1935).

une grande influence ; tout d'abord, en raison de l'ample matériau examiné, ensuite, en raison de l'absence d'autres livres sur le sujet pendant de longues décennies. Malgré les critiques qui seront présentées ci-dessous, son œuvre mérite une grande considération.

Dans le premier volume de son *Ordre des mots en latin* (1922), J. Marouzeau se concentre sur les syntagmes nominaux afin de déterminer la position des mots au sein du groupe syntaxique auquel ils appartiennent. L'approche de Marouzeau a suscité plusieurs critiques. Tout d'abord, L. de Neubourg (1977 et 1978) a signalé des problèmes d'application de sa théorie, en relevant, entre autres points faibles : un grand nombre d'exceptions à la « règle » ; quelques affirmations contradictoires⁶ quant au placement des adjectifs ; un flou concernant le positionnement « normal » des adjectifs. Ensuite, M. de Sutter (1986), postulant lui-même que la linéarisation des composants du syntagme nominal dépend des facteurs pragmatiques, objecte que Marouzeau travaille sur la distinction entre adjectif qualificatif et adjectif déterminatif sans donner pour autant de critères d'identification de ces deux classes. Il formule aussi des réserves à propos de sa méthodologie. En effet, dans son approche, Marouzeau se contente de déterminer « l'ordre normal », puis cherche à expliquer l'ordre « marqué » et ce, à l'aide des termes comme « nuance », « mise en relief », « motifs esthétiques », « effets de style » (Marouzeau 1922 : 14 et *passim*).

Les études comparatives de langues variées ont conduit à des études typologiques, qui ont connu une inflexion fondamentale avec la communication présentée par J. Greenberg lors du congrès de Dobbs Ferry en 1961. La contribution de J. Greenberg a suscité un grand nombre d'études sur l'ordre des mots en latin dans une perspective typologique, en partie parce que le latin ne figurait pas parmi les langues à propos desquelles il avait formulé ses universaux linguistiques⁷. Il faut mentionner surtout l'article de J. Adams (1976), consacré à plusieurs aspects de l'ordre des mots, parmi lesquels la position des adjectifs et des compléments au génitif.

Les recherches de ces trois dernières décennies menées dans le domaine de l'ordre des mots prennent comme point de départ trois cadres interpré-

⁶ L'adjectif qualificatif « a sa place devant le substantif » (Marouzeau 1922 : 75) et « aucun des deux ordres [*sc.* adjectif > nom et nom > adjectif] ne peut être considéré comme normal ni exceptionnel » (Marouzeau 1922 : 99) ; sur ce point, voir A. Juret (1924 : 277).

⁷ Cependant, il s'est avéré que plusieurs de ses universaux ne sont pas applicables au latin ; voir, parmi d'autres, N. Lisón Huguet (2001 : 48 sqq.).

tatifs distincts. C'est d'abord celui de la grammaire générative, qui cherche à établir un ordre de base et ses « déviations » afin d'aboutir à une description des structures syntaxiques ; je ne mentionnerai ici que l'étude de C. Polo (2004) et celle d'A. Devine et L. Stephens (2006). Ensuite, l'approche pragmatique de l'École de Prague (on pourrait dire aussi fonctionnelle ou communicative) est représentée dans le domaine de la linguistique latine par les travaux de D. Panhuis (en particulier, 1982 et 1984). Bien que ce dernier ne se soit pas intéressé directement au syntagme nominal, il a souligné cependant l'importance du contexte et des visées communicatives du locuteur/auteur dans l'organisation de l'ordre des mots ; en effet, les considérations de Marouzeau concernent des exemples hors contexte. Enfin, c'est l'approche de la grammaire fonctionnelle, dans une perspective pragmatique différente de la précédente⁸, qui travaille sur une distinction entre fonctions pragmatiques principales (topique et focus⁹) et traits pragmatiques (tels le contraste et l'emphase). Ces concepts pragmatiques permettent d'expliquer la variabilité de la position des adjectifs aussi bien que les disjonctions.

En outre, les investigations modernes dans le domaine de la linguistique latine tirent un grand profit des résultats des recherches typologiques et *cross-linguistic*, pour ne mentionner, parmi les plus récentes, que celles de M. Haspelmath *et al.* (2005) ou, sur le syntagme nominal, celle d'A. Siewierska (1998), de F. Plank (2003) et de J. Rijkhoff (2004). Ces études permettent de comparer les propriétés des syntagmes nominaux dans diverses langues et de saisir les spécificités du syntagme nominal en latin, par exemple la faible intégration de ses éléments constitutifs (Lehmann 1991) ou sa flexibilité (Spevak à paraître).

2. La classification des adjectifs

Dans son ouvrage de 1922, J. Marouzeau établit une distinction entre adjectifs « qualificatifs » et adjectifs « déterminatifs » afin d'expliquer leur placement dans le syntagme nominal latin. Il les caractérise ainsi (p. 15) :

⁸ Tandis que D. Panhuis a fondé ses travaux sur la perspective fonctionnelle de la phrase telle qu'elle a été élaborée par l'École de Prague (Mathesius, Firbas), H. Pinkster, J. de Jong, M. Bolkestein et d'autres adoptent la perspective de la grammaire fonctionnelle (S. C. Dik).

⁹ Dans cette théorie, le topique est « ce dont on parle », le focus « l'information saillante ». Il s'agit alors des fonctions pragmatiques dont les constituants peuvent être porteurs.

« Quand nous disons *le costume féminin... une fleur bleue*, nous énonçons une qualité qui permet de reconnaître l'objet, de le distinguer, de le classer : l'adjectif est proprement déterminatif. Au contraire, quand nous disons *un costume étrange... une jolie fleur*, nous énonçons l'impression que fait sur nous l'objet, nous exprimons un jugement, une appréciation : l'adjectif est qualificatif. » Les adjectifs qualificatifs (à valeur subjective ou affective) sont antéposés par rapport à leur nom régissant (Marouzeau 1922 : 75), tandis que les adjectifs déterminatifs (à valeur objective ou intellectuelle) sont postposés (p. 17). L'inversion de l'ordre est censée entraîner des effets de sens ; Marouzeau (1922 : 14) l'illustre, par l'exemple, avec le couple, *praetor urbanus* « préteur urbain » vs *urbanus praetor* « préteur spirituel ». Or, l'ordre *urbanus praetor* et son interprétation ne sont qu'un prolongement des idées de J. Marouzeau¹⁰ ; cet exemple, que les latinistes citent si volontiers, n'est guère attesté¹¹ et est à bannir des grammaires et des manuels du latin.

La distinction entre l'« adjectif qualificatif (ou subjectif) » et l'« adjectif déterminatif (ou objectif) » souffre de plusieurs difficultés, en particulier parce que Marouzeau n'en donne pas de critères d'identification¹² et ces notions restent floues, comme l'a signalé M. de Sutter (1986 : 153). Ce dernier, se référant à l'article de R. Hetzron (1978), propose de remplacer la dichotomie « adjectif qualificatif », « adjectif déterminatif » par une sous-catégorisation fondée sur le degré d'objectivité et de subjectivité du sens des modificateurs¹³, concept sur lequel je reviendrai après avoir présenté l'approche d'H. Fugier et J.-M. Corbin.

Dans leur article consacré à la coordination et à la juxtaposition, H. Fugier et J.-M. Corbin (1977) proposent un classement syntaxique des

¹⁰ Cf. J. Marouzeau (1922 : 14) et les réflexions de l'auteur à propos de fr. *un homme brave vs un brave homme* (modification de sens) ou *une robe blanche et deux blanches mains* (effet de style).

¹¹ Voir la base de données de Brepols, *Library of Latin Texts* (www.brepols.net). Parmi de nombreux autres qui citent cette prétendue opposition, je ne renverrai qu'à la grammaire de M. Lavency (1997 : 21 et 297).

¹² Pour moi, la difficulté ne réside pas tellement dans les critères d'identification de ces deux groupes que dans les prétendus effets produits par l'inversion de l'ordre. Par exemple, l'adjectif *superior* serait déterminatif dans *locus superior* mais qualificatif dans *superioribus annis*. Cf. ci-dessous, note 19, mes remarques à propos de ces deux syntagmes. Cf. également Ch. Kircher (dans ce volume).

¹³ J'utiliserai le mot « modifieur » en tant qu'hypéronyme pour désigner les adjectifs (tel *bonus*), les déterminants (démonstratifs, numériques, indéfinis...) et d'autres possibles compléments de nom.

modifieurs. Ils divisent ces derniers en deux catégories : les déterminants (« apports de classe fermée ») et les autres modifieurs : adjectifs, participes, propositions relatives et génitifs (« apports de classe ouverte »). Ces modifieurs autres que les déterminants, « les apports de classe ouverte », peuvent être utilisés de deux manières : 1) pour identifier et spécifier le référent ou 2) pour qualifier et décrire le référent. La différence entre les modifieurs identifiants et les modifieurs qualifiants se reflète dans leur comportement syntaxique : dans le nombre de modifieurs de chaque type susceptibles d'apparaître dans un syntagme nominal ; dans la possibilité d'être coordonnés et dans la position relative de chaque type de modifieur par rapport au nom régissant. Si, après tout, leur distinction entre classe « fermée » et classe « ouverte », et la subdivision de cette dernière ne diffèrent pas vraiment de la dichotomie de Marouzeau, H. Fugier et J.-M. Corbin (1977) ont été les premiers à aborder l'importante question de la combinabilité des modifieurs, de la coordination et de la juxtaposition.

Dans un autre article, H. Fugier (1983 : 237-241) développe les concepts d'« apports de classe ouverte et de classe fermée » en précisant que les adjectifs « qualificatifs » (qu'elle appelle « épithètes II ») sont ceux qui admettent les degrés de comparaison et l'emploi attributif (*populus est ferus*), alors que les adjectifs « déterminatifs » (« épithètes I ») sont dépourvus de ces propriétés (**Romanissimus* ; **populus est Romanus*). Pour H. Fugier, ces propriétés syntaxiques permettent d'expliquer le phénomène de la coordination : se coordonnent les éléments syntaxiquement homogènes (*populus ferus et immanis*) ; au contraire, se juxtaposent les éléments syntaxiquement hétérogènes (*naues longas mutilas*). En d'autres termes, deux adjectifs qualificatifs se coordonnent, mais l'adjectif déterminatif et l'adjectif qualificatif se juxtaposent. La distinction de ces deux sous-classes, proposée par H. Fugier (1983 : 249), s'avère néanmoins insuffisante, et ce, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, il serait erroné de dire que deux adjectifs « qualificatifs » (c'est-à-dire ceux qui admettent les degrés de comparaison et l'emploi comme attributs) doivent être coordonnés : le syntagme *lepidum nouum libellum* (Catul. 1.1) « ce joli petit livre tout neuf » en représente un bon exemple et n'est nullement exceptionnel¹⁴. Ensuite, les

¹⁴ Cet exemple est à analyser comme [*lepidum [nouum libellum]*], il n'y a pas de coordination zéro. Autrement dit, *lepidum* porte sur l'ensemble de *nouum libellum* et non pas seulement sur *libellum*. Selon R. Hetzron (1978), dont l'approche est présentée ci-dessous, les adjectifs *lepidum* et *nouum* expriment deux propriétés

propriétés syntaxiques des adjectifs ne se limitent pas à celles décrites par H. Fugier ; il y a encore, par exemple, les adjectifs de matière (*ligneus, aureus...*), qui ne forment pas de degrés de comparaison (un objet peut difficilement être plus en bois ou en or qu'un autre), mais peuvent admettre les emplois attributifs.

Après avoir passé en revue les principales thèses de l'article d'H. Fugier et de J.-M. Corbin (1977), R. Risselada (1984) aborde la question des syntagmes nominaux complexes comportant plusieurs modificateurs. Dans cette étude, elle se fonde sur les classes sémantiques d'adjectifs établies par R. Hetzron (1978) et sur les règles de coordination formulées par H. Pinkster 1972 : 108-133). En effet, pour pouvoir être coordonnés (par un *et* ou par une coordination zéro), les adjectifs doivent être équivalents quant au rapport sémantique qu'ils entretiennent avec leur terme régissant *et*, en même temps, se situer au même niveau hiérarchique. Il en résulte que deux adjectifs exprimant la même propriété sont coordonnés (*ruber nigerque* « rouge et noir ») ; ceux qui expriment des propriétés différentes ne peuvent pas être coordonnés (**niger ferreusque* *« noir et en fer ») : ils sont juxtaposés¹⁵. Combien de catégories sémantiques faut-il distinguer ? R. Hetzron (1978 : 178) en énumère treize, R. Risselada (1984 : 218) en ajoute deux autres. Ce sont les suivantes :

Schéma 1 :

L'échelle hiérarchique des adjectifs (d'après Hetzron (1978 : 178))

NOM + adjectif exprimant but/destination (*onerarius*) > matière (*ligneus*) > provenance (*Punicus*) > couleur (*ruber*) > défaut physique (*caecus*) > forme (*rotundus*) > âge (*uetus*) > propriétés sociales (*felix*) > propriétés des objets (*carus*) > propriétés physiques (*crudus*) > dimension (*longus*) > évaluation (*bonus*) > affectivité (*splendidus*).

Ces catégories sémantiques présentent un double avantage pour la description du syntagme nominal : elles permettent d'expliquer, d'une part,

distinctes, évaluation subjective et âge, respectivement. Situés à des niveaux hiérarchiques différents, ils sont juxtaposés.

¹⁵ Par exemple, dans le syntagme *duo consules clarissimi fortissimique* (Cic. *Manil.* 62) « deux consuls d'un courage et d'une distinction rares », *clarissimi* et *fortissimi* expriment une propriété équivalente et sont coordonnés ; en revanche, dans *splendidus eques Romanus* (Cic. *Nat. deor.* 3.74) « illustre chevalier romain », les adjectifs *splendidus* et *Romanus* expriment des propriétés distinctes et doivent, de ce fait, être juxtaposés (**splendidus eques et Romanus*).

la coordination ou la juxtaposition de plusieurs adjectifs au sein d'un syntagme nominal, d'autre part, l'ordre relatif des adjectifs. En effet, dans le cas des syntagmes nominaux complexes, les adjectifs exprimant une propriété inhérente (telle la matière ou la couleur) se placent près du nom, alors que les adjectifs exprimant une évaluation subjective se tiennent à une plus grande distance ; les déterminants (numéraux, quantifieurs et démonstratifs) ont la portée la plus large et se positionnent à la distance la plus grande du nom¹⁶. Ce sont ces aspects que H. Pinkster (1995 : 107-111) a intégrés à la description de la structure hiérarchique interne du syntagme nominal latin. L'échelle hiérarchique du positionnement des adjectifs a été appliquée à l'œuvre de Caton par M. de Sutter (1986). R. Risselada (1984) et, récemment, O. Spevak (2010 : 229-237), l'ont appliquée à un corpus plus large.

3. Le placement des adjectifs et des déterminants

Nous avons vu que J. Marouzeau (1922) a postulé l'antéposition des adjectifs « qualificatifs » et la postposition des adjectifs « déterminatifs ». L'inversion (l'adjectif qualificatif en postposition et l'adjectif déterminatif en antéposition) représente l'ordre « marqué » et s'explique comme une « mise en relief » ou un « effet de style ». Les études postérieures à Marouzeau montrent que cette théorie ne se vérifie pas. À présent, je vais passer en revue les principaux résultats des recherches effectuées ainsi que les différentes approches du problème. Les analyses devraient permettre de révéler la complexité de la question.

En adoptant une approche typologique, J. Adams (1976 : 88) postule que l'ordre {nom – adjectif} représente l'ordre normal et l'ordre {adjectif – nom}, sa variante marquée. En outre, il considère que, à la différence des adjectifs « objectifs » (dérivés de noms propres, possessifs...), les adjectifs « subjectifs » (exprimant un jugement, une affection ou une émotion, tels *bonus*, *iustus*, *improbus*) précèdent normalement le nom.

¹⁶ Par exemple, dans (*in aureo lecto strato pulcherrimo textili stragulo...* (Cic. *Tusc.* 5.61) « (sur un lit d'or, recouvert) d'un tapis superbe orné d'une broderie magnifique... », l'adjectif *pulcherrimo* exprimant une appréciation subjective est plus distant du nom (*stragulo*) que l'adjectif *textili* dénotant la matière. Dans (*adprehendere duabus angustis ligneis regulis* (Colum. 6.26.2) « (prendre) à l'aide de deux lattes étroites en bois », le déterminant numéral est placé le plus loin possible du nom (*regulis*).

L'examen du placement des modifieurs chez Caton a conduit M. de Sutter (1986 : 172-173) à postuler la postposition des adjectifs à sens « intensionnel » (c'est-à-dire exprimant le but/destination, la composition, l'origine, l'âge, une propriété physique, cf. l'échelle de Hetzron, présentée ci-dessus) ; les adjectifs à sens « extensionnel » (exprimant une dimension ou une évaluation) sont, tout comme les déterminants (démonstratifs, quantifieurs et numéraux), antéposés.

En adoptant une perspective pragmatique, H. Pinkster (1995 : 239) observe, à propos de la variabilité de la place des adjectifs, que théoriquement, ils peuvent apparaître aussi bien avant qu'après le nom ; pour lui, les adjectifs sont normalement postposés, mais des facteurs pragmatiques, comme la focalité, le contraste ou l'emphase, entraînent leur antéposition. De même, J. de Jong (1983) considère la postposition comme la place « normale », non marquée. En outre, des mots comme *magnus* ou *tantus* sont souvent porteurs de l'emphase ; de ce fait, ils se rencontrent en antéposition et sont fréquemment séparés de leur nom régissant (de Jong 1986).

Le livre récent de N. Lisón Huguet (2001) présente une étude fondée sur un large corpus. Jugeant la dichotomie qualificatif – déterminatif insuffisante dès qu'il s'agit de l'appliquer à des données concrètes, il prend comme point de départ l'étude d'E. Crespo (1983). Ce dernier a proposé un classement des adjectifs du grec ancien prenant en compte non seulement leurs propriétés sémantiques, mais également leurs propriétés morphologiques et syntaxiques. Son classement envisage, par exemple, l'aptitude des adjectifs à être gradués. Dans son étude riche en données¹⁷, N. Lisón Huguet (2001 : 64) montre que le placement prénominal s'observe nettement pour les adjectifs évaluatifs tels *magnus* ou *bonus* ; mais les adjectifs dérivés de noms propres – « déterminatifs » par excellence, que J. Marouzeau situait en postposition – n'occupent la position postnominale que dans 50 % des cas (2001 : 79 ; cf. également Hoff 2003).

A. Devine et L. Stephens (2006 : 314-492) ont consacré, dans leur livre sur l'ordre des mots, un nombre considérable de pages à la place des adjectifs. Optant pour un classement sémantique, ils examinent le placement des adjectifs dénotant la matière, des adjectifs dénominatifs en *-arius*, des

¹⁷ Cette étude, fondée sur un large corpus et fournissant des données abondantes n'utilise cependant pas de notions pragmatiques pour expliquer le positionnement des modifieurs.

adjectifs exprimant une propriété inhérente (*apricus, frigidus...*), et constatent une grande fluctuation entre les placements postnominal et prénominal, d'un auteur à l'autre. Ils passent ensuite à un examen des adjectifs dérivés de noms propres, qui sont, postnominaux (adjectifs dénotant des localités géographiques, par exemple, *ager Campanus*), ou bien prénominaux (adjectifs dérivés de noms propres dénotant des troupes militaires, par exemple *Afraniani milites*) ou encore, pré- et postnominaux (tels les adjectifs dérivés des noms de personnes, *oratione Ligariana* et *Liuianae fabulae*). Dans certains cas, par exemple pour les adjectifs exprimant l'âge (*uetus, nouus*), ils postulent (Devine-Stephens 2006 : 446-452) – comme J. Marouzeau – une différence sémantique entre l'adjectif *uetus* prénominal au sens d'« ancien » et postnominal signifiant « vieux » ; de même, *nouus* prénominal signifie « nouveau (un autre) » et postnominal, « non-utilisé ». Toutefois, ils admettent une libre variation. Je mentionnerai encore que, selon leurs données, les adjectifs de mesure *paruus* et *magnus* (p. 467-476) apparaissent avant le nom dans, respectivement, 85 % et 90 % des cas. Devine-Stephens (2006 : 481-482 et 491) constatent que les adjectifs « restrictifs » préfèrent la postposition alors que les adjectifs « descriptifs » (au sens scalaire ou non-littéral), l'antéposition, par exemple, *locus superior* mais *superior dies*¹⁸ (ce placement n'est toutefois pas exclusif, voir p. 452-456). En même temps, ils signalent des différences importantes d'un auteur à l'autre (p. 485 et *passim*) ; faut-il en conclure que chaque auteur positionne les adjectifs en fonction de règles d'usage qui lui sont propres ? S'il y avait une corrélation entre la position de l'adjectif et son interprétation sémantique (postulat déjà formulé par Marouzeau), elle devrait se manifester clairement dans les données relevées et, certainement, elle ne devrait pas varier d'un auteur à l'autre, à moins de supposer un changement linguistique.

Après avoir passé en revue les principaux résultats obtenus pour le placement des adjectifs, je m'attarderai sur les déterminants.

¹⁸ Pour moi, le sens de *superior* dans *locus superior* « lieu plus élevé » et dans *superiores dies* « jours précédents » découle de ce qu'il est appliqué à un mot concret (*locus*) ou abstrait (*dies*) ; la position de l'adjectif n'a pas d'implication sémantique. Le fait qu'on a *locus superior* découle de ce que ce syntagme est souvent porteur de l'information essentielle, alors que *superioribus diebus* est souvent utilisé comme un cadre temporel. Tels sont leurs fréquents contextes d'apparition ; rien n'empêche de les utiliser dans d'autres contextes, éventuellement, avec un ordre différent de leurs composantes.

Après avoir établi la « règle » concernant l'antéposition du qualificatif et la postposition du déterminatif, J. Marouzeau a essayé de l'appliquer également aux autres modifieurs. Il assimile les démonstratifs au groupe des adjectifs déterminatifs (Marouzeau 1953 : 17)¹⁹ et les situe en postposition. Or, un examen statistique montre que les démonstratifs s'antéposent au nom (Lisón Huguet 2001 : 112). Les indéfinis sont normalement antéposés (Marouzeau 1953 : 19), tout comme les quantifieurs non-numéraux, tels *multus, omnis, totus...* (Marouzeau 1953 : 22) ; le placement de ces derniers s'explique comme le résultat de leur caractère « intensif ». En outre, ce constat se vérifie dans les relevés de N. Lisón Huguet (2001 : 112 et 120). Pour ce qui est des numéraux, Marouzeau sépare les cardinaux des ordinaux. Pour lui, les ordinaux apportent une modification de type « discriminatif » en ce sens qu'ils servent à distinguer une entité, par exemple *hora quarta* « la quatrième heure » par rapport à *hora quinta* et, en conséquence, la place « normale » des ordinaux serait après le nom (Marouzeau 1953 : 23). Le placement des cardinaux est qualifié de « capricieux » (Marouzeau 1922 : 189). Or, des examens statistiques ne confirment pas de divergence de positionnement entre les ordinaux et les cardinaux (Lisón Huguet 2001 : 108 et Spevak dans ce volume). Enfin, Marouzeau (1953 : 14) considère que la postposition est la place normale des possessifs. Néanmoins, il reconnaît (1953 : 16) qu'il existe de grandes variations selon les auteurs et que les deux placements, prénominal et postnominal, se rencontrent. Les statistiques de N. Lisón Huguet (2001 : 125) vont dans le même sens : les relevés montrent approximativement 50 % pour chaque position, avec des différences entre les auteurs.

Dans Devine-Stephens (2006 : 492-520), les déterminants (quantifieurs numéraux et non-numéraux, le quantifieur universel *omnis* et les démonstratifs) occupent une place marginale ; les auteurs passent essentiellement en revue leurs placements prénominal et postnominal.

Que peut-on retenir de toutes ces données disparates sur le placement des modifieurs ? Peut-on en tirer quelque conclusion ? Voici, très brièvement, quelques tendances : l'ordre des composants du syntagme nominal latin est variable et sensible aux facteurs pragmatiques ; néanmoins, les déterminants s'antéposent au nom régissant, les adjectifs s'y postposent ; les adjectifs

¹⁹ Or, ailleurs (Marouzeau 1922 : 149), il a soutenu que les démonstratifs sont normalement antéposés.

intensifs et emphatiques (tels *magnus, multus, tantus, omnis...*) sont, en raison de leur caractère subjectif, souvent antéposés.

4. Les compléments au génitif

La question du placement des compléments au génitif pose un certain nombre de difficultés. Tout d'abord, les statistiques montrent qu'en latin classique, les génitifs se placent aussi bien avant qu'après le nom – dans 50 % des cas (voir, entre autres, Lisón Huguet 2001 : 160). L'ordre « normal » est alors difficile à établir. Ensuite, les tendances du positionnement varient dans la diachronie du latin ; selon J. Adams (1976 : 73), les compléments au génitif se rencontrent en position prénominale en latin archaïque et en position postnominale en latin tardif. C'est pour cette raison que J. Adams avance l'idée qu'il s'est produit un changement, en diachronie, entre l'ordre {génitif – nom} et {nom – génitif}.

Dans son article sur le syntagme nominal, H. Fugier (1983 : 245-247) a proposé d'établir des parallèles entre le placement des adjectifs « déterminatifs » (épithètes I) et celui des compléments au génitif : *flamen dialis – flamen Iouis, campus Martius – aedes Martis* ou *domus regia – domus regis*²⁰. Si cette symétrie permet de comprendre la place occupée par l'adjectif et le génitif possessif, elle ne permet pas, néanmoins, de rendre compte du placement des génitifs objectif et subjectif, placement mis en lumière par les transformations morpho-syntaxiques suggérées par J. Kuryłowicz (1964 : 183) : *hostem occidit* → *occisio hostis*, ou par É. Benveniste (1966 : 146-147) *consul aduenit* → *aduentus consulis*.

Les études menées dans le domaine des compléments au génitif se sont concentrées sur les catégories sémantiques : génitif objectif, subjectif, possessif, génitif de relation, génitif partitif... (voir, par exemple, Polo 2004 : 235 sqq.). Or, il s'avère que ces catégories sémantiques ne permettent pas de saisir le placement du génitif. N. Lisón Huguet (2001 : 163 sqq.) distingue le génitif des noms propres (avec référence individuelle et collective), le génitif des expressions de parenté, celui des expressions partitives, celui des constructions pronominales et enfin, celui des formules figées. Certaines de ces catégories, à savoir les syntagmes figés et les expressions partitives, montrent des régularités de placement.

²⁰ Ces parallèles sont déjà amorcés chez J. Marouzeau (1922 : 124-132) qui n'étudie cependant pas les compléments au génitif en tant qu'ensemble, mais se borne aux « compléments déterminatifs ». Leur place est après le nom.

A. Devine et L. Stephens (2006 : 314-377) reconnaissent, eux aussi, qu'il est difficile d'établir avec rigueur l'ordre des compléments au génitif par rapport au nom régissant. Ils remettent en question (2006 : 314) la théorie selon laquelle les génitifs objectifs suivent le nom, alors que les génitifs subjectifs le précèdent²¹ ; les génitifs possessifs précèdent le nom et les génitifs partitifs le suivent ; les noms relationnels ont un génitif postnominal. Cela impliquerait, en effet, que le placement du génitif dépende de contraintes syntaxiques. Pour Devine-Stephens, l'ordre du complément au génitif varie en fonction du nom régissant. Leur étude se concentre sur les compléments d'un certain nombre de noms choisis pour être attestés à plusieurs reprises. Ils étudient tout d'abord les noms abstraits (tels *memoria*, *spes*, *odium* et *metus*) afin d'observer le placement des génitifs dits objectif et subjectif. Viennent ensuite des noms d'action (*simulatio*, *mentio*...) et des noms d'agent (*conservator*, *defensor*...). Or, la variation de l'ordre ne concerne pas les catégories de mots étudiées ; elle concerne les mots pris un à un : ainsi, le placement n'est pas le même pour *spes* et *metus* ou pour *defensor* et *auctor*. Pour Devine-Stephens, l'ordre varie d'un lexème à l'autre. Les noms relationnels laissent ressortir clairement une catégorie qui ne se prête pas à la variation : tel le tour *Q. Metellus, Luci filius* (Cic. *Balb.* 11) – il semble qu'il s'agisse là d'une expression idiomatique. Les autres noms de parenté (*uxor*, *mater*, *socrus*...) manifestent des génitifs pré-nominaux aussi bien que post-nominaux. Bien qu'ils présentent des exemples sans le contexte, Devine-Stephens ont le mérite de signaler que des traits pragmatiques – tels le contraste et le focus – se manifestent dans le placement des génitifs²². Malgré les importantes variations empiriquement observées, Devine-Stephens (2006 : 381) cherchent, tout de même, à postuler l'ordre {nom – génitif} comme l'ordre neutre.

Il convient d'ajouter que F. Hoff (1995 et 2003) s'est intéressé aux séquences complexes {nom + adjectif + génitif} dans la prose latine classique. Il montre que le génitif ne se place pas nécessairement après ou avant la séquence nom + adjectif ; dans 40 % des cas, le génitif est inséré entre le nom et l'adjectif (Hoff 1995 : 248). Les dispositions les plus fréquentes sont : {adjectif – nom – génitif} (45 %) et {adjectif – génitif –

²¹ Cf. l'exemple bien connu que l'on cite volontiers à propos : *pro ueteribus Heluetiorum iniuriis populi Romani* (Caes. *Gall.* 1.30.1) « à cause d'anciens outrages des Helvètes au peuple romain ».

²² Toutefois, dans des termes et dans un cadre théorique assez difficiles pour les lecteurs non initiés à la grammaire générative.

nom} (28 %). Mais dans le cadre de la présente introduction, je ne peux analyser plus en détails les séquences qualifiées d'« interdites » par F. Hoff.

5. La disjonction

La disjonction du syntagme nominal est un autre grand sujet dans le domaine qui nous intéresse ici. Il convient de rappeler que, traditionnellement, la disjonction est considérée comme une figure stylistique et ce phénomène est effectivement présenté comme tel dans les sections de stylistique dans la grammaire de Kühner-Stegmann (1914 : 618 sq.) aussi bien que dans l'ouvrage d'Hofmann-Szantyr (1972 : 689 sq.). L'hyperbate permet, par exemple, d'éviter un hiatus ou d'obtenir un rythme spécifique²³.

Pour J. Marouzeau (1922 : 110), « l'effet de la disjonction est d'accentuer le groupe, de détailler chaque terme ». Les adjectifs « qualificatifs » sont les premiers à être sujets à la disjonction, tels *magnus*, *maximus*, *summus*, *multus* ou *maior*.

Cela s'explique, en effet, par des raisons pragmatiques. J. de Jong (1989 : 528 et cf. 1986) mentionne le fait que de tels adjectifs épithètes sont pourvus d'une « emphase », au sens d'« évaluation subjective de la part du locuteur/auteur », et se trouvent alors souvent disjoints de leur nom régissant. Outre l'emphase, le contraste (« mise en confrontation avec un autre terme, implicite ou explicite ») est aussi une des motivations pragmatiques de la disjonction. Cette approche pragmatique est aussi adoptée par H. Pinkster (2005).

Plusieurs travaux ont été consacrés aux types d'hyperbate. Parmi eux, il convient de mentionner l'article de J. Adams (1971) sur l'hyperbate produite par le verbe. H. Gettert (1999) a proposé une typologie des hyperbates selon la nature de l'élément qui sépare le syntagme nominal : un verbe, un adverbe, un groupe de constituants, mais aussi une incise ou une proposition relative.

Dans le chapitre sur la disjonction, A. Devine et L. Stephens (2006 : 524-610) examinent tout d'abord la séparation des compléments au génitif par rapport à leur nom régissant et ils l'expliquent comme une « remontée du verbe » (*verb raising*). Ensuite, ils s'intéressent à la séparation qui se produit

²³ Les considérations des grammairiens anciens sur l'hyperbate (pour un aperçu, voir A. Moure Casas 2007 : 71-74) peuvent être intéressantes du point de vue stylistique mais ne contribuent pas à nourrir nos réflexions sur le plan linguistique.

entre le modifieur et son nom régissant dans l'ordre {nom ... modifieur} et {modifieur ... nom}. Ils cherchent à saisir l'hyperbate en termes de « remontée » (*raising*) de mots variés, de « brouillage » (*scrambling*) ou d'extra-position, afin d'en établir la structure syntaxique ; le modifieur est habituellement porteur du focus.

Dans la présente introduction, j'ai essayé d'esquisser brièvement les principaux apports à la question de l'ordre des composants du syntagme nominal latin pendant les trois dernières décennies, mais également certaines difficultés faisant l'objet de discussions. Certaines questions nécessitent d'être examinées plus en détails, et ce volume se propose de donner la place à quelques-unes d'entre elles.

Bibliographie

- ADAMS James Noel 1971 : « A type of hyperbaton in Latin prose », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 17, 1-16.
 — 1976 : « A typological approach to Latin word order », *Indogermanische Forschungen* 81, 70-100.
- BENVENISTE Émile 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard.
- BOLKESTEIN A. Machtelt 1998 : « Word order variation in complex noun phrases in Classical Latin » dans B. García-Hernández (éd.), *Estudios de lingüística latina. Actas del IX coloquio internacional de lingüística latina, Universidad autónoma de Madrid, 14-18 de abril de 1997*, Madrid, Ed. Clasicás, 185-202.
- CRESPO Emilio 1983 : « Una clasificación de los adjetivos en griego », *Emérita* 51, 301-313.
- DEVINE Andrew M., STEPHENS Laurence D. 2006 : *Latin Word Order. Structured Meaning and Information*, New York, OUP.
- FUGIER Huguette 1983 : « Le syntagme nominal en latin classique » dans W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 2, 29, 1, Berlin/New York, W. de Gruyter, 212-269.
- FUGIER Huguette et CORBIN Jean-Marie 1977 : « Coordination et classes fonctionnelles dans le système nominal latin », *Bulletin de la Société de Linguistique* 72, 245-273.
- GETTERT Hans 1999 : *Konstituenz und lateinische Syntax*, Aachen, Shaker.

- GREENBERG Joseph H. 1963 [1966²] : « Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements » dans J. Greenberg (éd.), *Universals of Language : Report of a Conference Held at Dobbs Ferry, New York, April 13-15, 1961*, Cambridge/Massachusetts/Londres, MIT Press, 73-113.
- HASPELMATH Martin *et al.* (éd.) 2005 : *The World Atlas of Language Structures*, Oxford, OUP.
- HETZRON Robert 1978 : « On the relative order of adjectives » dans H. Seiler (éd.), *Language Universals. Papers from the Conference Held at Gummersbach near Cologne, Germany, October 3-8, 1976*, Tübingen, G. Narr, 165-184.
- HOFF François 1995 : « L'ordre des mots chez César. Les groupements adjectif-nom-génitif rares », *Lalies* 15, 245-257.
- 2003 : « *Magnum fructum studiorum optimorum*. L'ordre des mots dans les syntagmes nominaux complexes en latin classique », *Lalies* 23, 205-223.
- HOFMANN Johann Baptist, SZANTYR Anton 1972² : *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, C. H. Beck.
- JONG Jan R. de 1983 : « Word order within Latin noun phrases » dans H. Pinkster (éd.), *Latin Linguistics and Linguistic Theory*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 131-144.
- 1986 : « Hyperbaton en informatiestructuur », *Lampas* 19, 323-331.
- 1989 : « The position of the Latin subject » dans G. Calboli (éd.), *Subordination and Other Topics in Latin. Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics (Bologna, 1-5 April 1985)*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 521-540.
- JURET A. C. 1924 : « J. Marouzeau, *L'ordre des mots dans la phrase latine*, I. Les groupes nominaux », compte rendu, *Revue des Études Anciennes* 26, 274-277.
- KÜHNER Raphael, STEGMANN Carl 1914 : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II, Satzlehre, 2 vol. Hannover, Hahn.
- KURYŁOWICZ Jerzy 1964 : *The Inflectional Categories of Indo-European*, Heidelberg, C. Winter.
- LAVENCY Marius 1997² [1985] : *VSVS. Grammaire latine : description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- LEHMANN Christian 1991 : « The Latin nominal group in typological perspective » dans R. Coleman (éd.), *New Studies in Latin Linguistics*.

Selected Papers from the 4th International Colloquium on Latin Linguistics, Cambridge, April 1987, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 203-232.

- LISÓN HUGUET Nicolás 2001 : *El orden de palabras en los grupos nominales en latín*, Zaragoza, Presses universitaires.
- MAROUZEAU Jules 1922 : *L'ordre des mots dans la phrase latine*, vol. I. *Les groupes nominaux*, Paris, Champion.
- 1935 : *Traité de stylistique latine*, Paris, Les Belles Lettres.
- 1938 : *L'ordre des mots dans la phrase latine*, vol. II. *Le verbe*. Paris, Les Belles Lettres.
- 1949 : *L'ordre des mots dans la phrase latine*, vol. III. *Les articulations de l'énoncé*, Paris, Les Belles Lettres.
- 1953 : *L'ordre des mots en latin. Volume complémentaire*, Paris, Les Belles Lettres.
- MEILLET Antoine 1903 : *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette.
- MOURE CASAS Ana 2007 : *Sobre el orden de palabras en latín. Sintaxis opaca y OP. Cuadernos de Filología Clásica, Estudios Latinos, Anejo II*, Madrid, Université de Complutense, 9-59.
- NEUBOURG Leo de 1977 : « Sur le caractère analogique de la place de l'adjectif en latin », *Orbis* 26, 2, 395-403.
- 1978. « Arguments supplémentaires en faveur de l'analogie dans l'ordre des mots », *Orbis* 27, 2, 352-372.
- PANHUIS Dirk G. J. 1982 : *The Communicative Perspective in the Sentence. A Study of Latin Word Order*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins.
- 1984 : « Is Latin an SOV Language? A diachronic perspective », *Indogermanische Forschungen* 89, 140-159.
- PINKSTER Harm 1972 : *On Latin Adverbs*, Amsterdam, North-Holland.
- 1995 : *Sintaxis y semántica del latín*, édition revue et augmentée, Madrid, Ed. Clasicás [1990, *Latin Syntax and Semantics*, en ligne : www.harmpinkster.nl, section 'publications' ; 1984 *Latijnse syntaxis en semantiek*].
- 2005 : « Changing patterns of discontinuity in Latin », communication présentée au 13^e Colloque international de linguistique latine, Bruxelles, 4-9 Avril 2005 (www.harmpinkster.nl, section 'handouts').
- PLANK Frans (éd.) 2003 : *Noun Phrase Structure in the Languages of Europe*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter.

- POLO Chiara 2004 : *Word Order between Morphology and Syntax*, Padou, Unipress.
- RIJKHOFF Jan 2002 : *The Noun Phrase*, Oxford, OUP.
- RISSELADA Rodie 1984 : « Coordination and juxtaposition of adjectives in the Latin NP », *Glotta* 62, 202-231.
- SIEWIERSKA, Anna (éd.) 1998 : *Constituent Order in the Languages of Europe*, Berlin/New York.
- SPEVAK Olga 2010 : *Constituent Order in Classical Latin Prose*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins.
- à paraître : « La flexibilité du syntagme nominal en latin » dans M. Kienpointner (éd.), *Proceedings of the 15th International Colloquium on Latin Linguistics*, Innsbruck.
- SUTTER Marc de 1986 : « A theory of word order within the Latin noun phrase, based on Cato's *De agri cultura* » dans C. Deroux (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History IV*, Bruxelles, Latomus, 151-183.
- TOURATIER Christian 1994 : *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- ULLMAN Berthold L. 1919 : « Latin word order », *Classical Journal* 14, 404-417.
- WEIL Henri 1844 : *Question de grammaire générale : de l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, Paris, Crapelet [réédition en 1991, Paris, Didier ; *The Order of Words in the Ancient Languages Compared with the Modern Languages*, trad. par A. Scaglione, Amsterdam, J. Benjamins, 1978].